

BNP PARIBAS AQUA

ACTIONS

RAPPORT EXTRA-FINANCIER – 30 septembre 2016

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

BNP Paribas AQUA est un fonds d'actions internationales investi dans le domaine de l'eau. Il est composé de 50-60 entreprises dont au moins 20% du chiffre d'affaires est réalisé dans l'un des domaines suivants: les technologies de traitement, d'économie et de recyclage de l'eau; l'installation, l'entretien et la rénovation des réseaux d'adduction d'eau, les services d'assainissement des eaux usées et le contrôle de la pollution. Par ailleurs, un filtre visant à s'assurer du respect par les entreprises des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des politiques sectorielles du groupe BNP Paribas est appliqué dans le cadre du processus d'investissement de ce fonds. Ce fonds est géré par IMPAX Asset Management, notre partenaire dédié aux investissements dans le secteur de l'environnement⁽¹⁾.

QUE CONTIENT CE REPORTING EXTRA-FINANCIER?

Ce rapport extra-financier fournit des informations concrètes sur la mise en œuvre de la politique d'investissement ISR du fonds, et compare le portefeuille à son indice de référence au moyen de plusieurs indicateurs-témoins⁽²⁾ :

- La répartition des entreprises par secteur d'activité permet de montrer quelles sont les différentes technologies de l'environnement dans lesquelles le portefeuille est investi.
- Le degré d'exposition au secteur de l'environnement indique quelle est la part du chiffre d'affaires réalisé dans ce domaine par les sociétés en portefeuille.
- L'évolution des effectifs permet d'appréhender la dynamique de création d'emplois des entreprises en portefeuille par rapport à celles de l'indice de référence.
- Le niveau d'indépendance des conseils d'administration permet de souligner la qualité des pratiques de gouvernance des sociétés en portefeuille.
- L'exclusion de titres jugés non-conformes à la politique d'Investissement Responsable de BNP Paribas Investment Partners.
- L'exercice des droits de vote apporte un éclairage sur le soutien apporté, ou non, aux projets de résolutions présentés aux assemblées générales des sociétés en portefeuille.

Ces indicateurs sont complétés par un inventaire des sociétés en portefeuille classées par secteur et par pays, et pour les principales lignes, une description de leurs activités en rapport avec la thématique environnementale.

QUE SIGNIFIENT LES LABELS LUXFLAG ET NOVETHIC?

Le label environnement LuxFLAG est destiné aux fonds qui investissent dans des entreprises du secteur de l'environnement. De plus, celles-ci doivent afficher de bonnes performances dans la gestion de leurs responsabilités Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG). Pour plus d'information sur le label LuxFLAG, vous pouvez consulter le site www.LuxFLAG.lu.

Lancé en 2009, le label Novethic attribué à ce fonds a pour objectif d'encourager la transparence sur les processus de gestion des fonds ISR, offrant ainsi un repère concret pour les épargnants particuliers. Ce label se fonde sur 4 critères :

- analyse selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) portant sur 90%, au minimum, du portefeuille
- transparence du processus d'investissement et de recherche extra-financier
- production d'un reporting extra-financier régulier donnant des informations qualitatives et quantitatives sur les caractéristiques ESG du portefeuille
- publication de la composition intégrale du portefeuille

Le Label Fonds Vert Novethic est attribué aux fonds qui financent des entreprises apportant des solutions aux problèmes environnementaux. Il garantit aux investisseurs la qualité et la transparence des caractéristiques environnementales de ces fonds et leur contribution au développement durable. Plus d'information sur www.novethic.fr.

(1) Pour plus d'information sur le processus d'investissement, veuillez consulter le Code de transparence de ce fonds disponible sur notre site internet ainsi qu'auprès du FIR (Forum de l'Investissement Responsable) disponible sur www.frenchsif.org et l'Eurosif (European Sustainable Investment Forum) disponible www.eurosif.org.

(2) Mesurés sur la base des dernières données disponibles en date de production du rapport extra-financier.



BNP PARIBAS
INVESTMENT PARTNERS

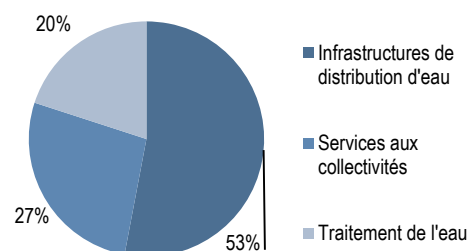
L'asset manager
d'un monde
qui change

INDICATEURS TEMOINS

1- RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le fonds est investi dans l'ensemble des métiers de l'eau dont l'éventail d'activités recouvre plusieurs domaines complémentaires.

Les principaux sous-secteurs sont les équipements d'infrastructures de distribution d'eau (53% du portefeuille), les services aux collectivités locales (27%) et le traitement de l'eau (20%)⁽¹⁾.



(1) La répartition sectorielle utilisée est conforme au Système de classification des marchés de l'environnement (« Environmental Markets Classification System » ou EMCS) défini par les indices FTSE. Ce système est décrit sur www.ftse.com/Indices/FTSE_Environmental_Markets_Index_Series/index.jsp. Répartition sectorielle calculée selon le poids des sociétés en portefeuille.

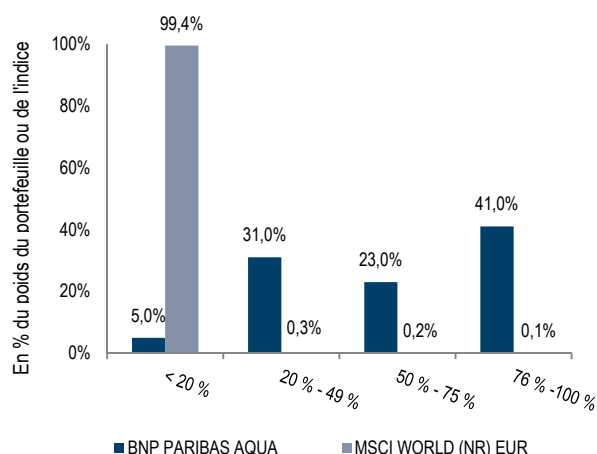
Source: IMPAX Asset Management

2- PART DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT DANS L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

Au sein du portefeuille :

- La part moyenne de l'eau et de l'environnement dans le chiffre d'affaires des sociétés s'établit à 64%⁽²⁾⁽³⁾
- 41% des sociétés réalisent au moins 75% de leur CA dans l'eau et l'environnement.

L'univers d'investissement comprend près de 300 sociétés pour lesquelles l'eau et l'environnement représentent plus de 20% du chiffre d'affaires. Cet univers représente 2% du MSCI World. La comparaison avec le MSCI World permet de mettre en évidence la forte exposition du portefeuille aux thématiques de l'eau et de l'environnement.



(2) Moyenne pondérée par le poids des sociétés en portefeuille.

(3) La part de l'environnement dans l'activité des entreprises est déterminée conformément à la méthodologie du Système de classification des marchés de l'environnement (« Environmental Markets Classification System » ou EMCS) des indices FTSE.

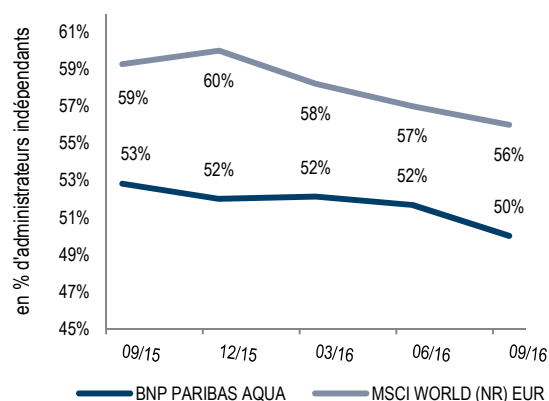
Ce système est décrit sur www.ftse.com/Indices/FTSE_Environmental_Markets_Index_Series/index.jsp

Source: IMPAX Asset Management

3- INDÉPENDANCE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Dans le cadre des principes de bonne gouvernance, il est recommandé que les sociétés disposent d'un nombre suffisant d'administrateurs indépendants afin qu'il soit permis au Conseil de porter un regard objectif sur la stratégie et les performances de l'entreprise.

Le pourcentage d'indépendance moyen des Conseils pour les entreprises en portefeuille⁽¹⁾ s'élève à 50% (contre 56% pour celles de l'indice de référence)⁽²⁾.



(1) L'indépendance des Conseils est calculée sur une base nationale à partir de données compilées par MSCI ESG Research Inc. © 2015. Tous droits réservés. La proportion d'administrateurs indépendants est liée fortement aux législations nationales, qui, par exemple, peuvent imposer une part plus ou moins importante de représentants des salariés.

(2) Afin de refléter les écarts liés à la sélection de titres, les moyennes nationales de l'indice de référence sont pondérées par les poids respectifs des pays en portefeuille.

Source: BNP Paribas Asset Management, MSCI ESG Research Inc. © 2015. Tous droits réservés

4- RESPECT DES NORMES ET CONVENTIONS INTERNATIONALES

En cohérence avec la politique d'Investissement Responsable de BNP Paribas Investment Partners, ce fonds n'investit pas dans les sociétés ayant fait l'objet de manquements avérés et répétés aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies⁽³⁾ et/ou aux politiques du Groupe BNP Paribas sur les secteurs et produits controversés⁽⁴⁾. Ces exclusions concernent plus de 170 sociétés au niveau mondial.

(3) Le Pacte mondial des Nations Unies (www.unglobalcompact.org) contient dix grands principes applicables aux entreprises en matière de respect des droits de l'homme, droits fondamentaux au travail, protection de l'environnement et éthique des affaires. Ces principes internationalement reconnus sont issus des normes et conventions suivantes:

- La Déclaration universelle des droits de l'homme,
- La Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail,
- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement,
- La Convention des Nations Unies contre la corruption.

(4) Les politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas visent à encadrer les investissements dans des secteurs sensibles et concernent à ce jour les secteurs suivants:

- L'huile de palme et la pâte à papier
- L'énergie nucléaire
- La production d'énergie à partir de charbon
- Les matières premières agricoles essentielles
- L'industrie minière
- Les sables bitumineux
- Les armes controversées
- L'amiante

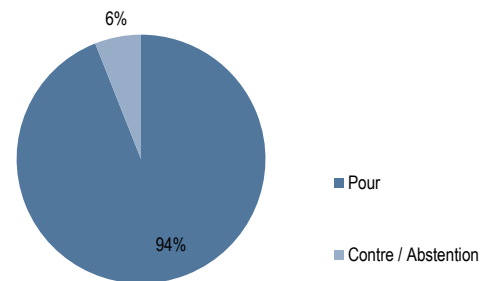
Spécifiquement aux fonds ISR de BNPP IP, toutes les sociétés des secteurs de l'armement, du tabac, de l'alcool, de la pornographie, et des jeux d'argent sont exclues de l'univers d'investissement.

5- EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Au cours de l'année 2015, les droits de vote ont été exercés à 48 Assemblées Générales. Ces votes ont été exercés selon les principes de gouvernance d'entreprise définis dans la politique de vote d'IMPAX Asset Management⁽⁵⁾.

Sur les 580 projets de résolution présentés en Assemblées générales, 35 résolutions ont fait l'objet d'une abstention ou d'un vote « contre », soit 6% du total des votes exprimés. Ceci concerne principalement des questions liées à un manque d'indépendance des Conseils d'Administration et d'opérations sur le capital contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires.

(5) Les principes de bonne gouvernance contenus dans la politique de vote de BNP Paribas Asset Management concernent la défense du droit et des intérêts à long terme des actionnaires, la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration, la rémunération des dirigeants et la transparence en matière de communication financière et extra-financière.



Source: IMPAX Asset Management

COMMENTAIRES DES PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLES

Le tableau ci-dessous reprend la notation extra-financière des 10 premiers titres ainsi qu'un commentaire succinct sur leur évaluation selon les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Emetteur	Pays	Secteur d'activité	Description de l'activité
SUEZ SA	France	Infrastructures de distribution d'eau	SUEZ fournit des services de traitement, de production et de distribution d'eau pour les collectivités.
Danaher Corporation	États-Unis	Infrastructures de distribution d'eau	Danaher fabrique et commercialise des systèmes de contrôle de la qualité de l'eau, de désinfection et de diagnostic dans le domaine environnemental et de la santé.
Kubota Corporation	Japon	Infrastructures de distribution d'eau	Kubota Corp. fabrique et vend des tuyaux, des pompes ainsi que des valves.
Ecolab Inc.	États-Unis	Traitement de l'eau	Ecolab est une société qui fournit des technologies et des services autour de l'eau, tels que la préservation des ressources en eau pour la protection de l'environnement.
Xylem Inc.	États-Unis	Infrastructures de distribution d'eau	Xylem, Inc. est une société qui fournit des technologies autour de l'eau, tels que le transport, le traitement et les tests sur l'eau pour les collectivités.
Veolia Environnement SA	France	Services aux collectivités locales	Veolia Environnement SA s'investit dans la gestion de l'approvisionnement en eau et des systèmes de distribution. Le segment de l'eau inclut la distribution, le traitement de l'eau, des eaux usées et des eaux de traitement industriel, et la fabrication d'équipements et de systèmes de traitement.
Georg Fischer AG	Suisse	Infrastructures de distribution d'eau	Georg Fischer conçoit et produit des systèmes de tuyauterie pour le transport de l'eau dans l'industrie, dans les collectivités et les immeubles.
Rexnord Corporation	États-Unis	Infrastructures de distribution d'eau	Le département de gestion de l'eau de Rexnord met au point, fabrique et commercialise des produits destinés à garantir la qualité de l'eau, la sécurité et l'amélioration des contrôles de flux, ainsi qu'à la conservation.
Agilent Technologies, Inc.	États-Unis	Traitement de l'eau	Agilent Technologies est une société qui réalise des analyses sur différents secteurs comme dans le domaine de l'eau.
HD Supply Holdings, Inc.	États-Unis	Infrastructures de distribution d'eau	HD Supply Holdings offre des services de maintenance pour les infrastructures dans le domaine de l'eau.

Source: BNP Paribas Asset Management (Sur données au 30 septembre 2016)

INVENTAIRE COMPLET DES TITRES EN PORTEFEUILLE

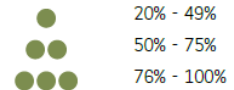
Emetteur (par secteur)	Pays	Poids des thématiques dans le CA (en %)
Infrastructures de distribution d'eau		
Aalberts Industries N.V.	Pays-Bas	● ●
Advanced Drainage Systems, Inc.	États-Unis	● ●
Danaher Corporation	États-Unis	●
Flowserve Corporation	États-Unis	●
Franklin Electric Co., Inc.	États-Unis	● ● ●
Geberit AG	Suisse	● ●
Georg Fischer AG	Suisse	●
HD Supply Holdings, Inc.	États-Unis	●
IDEX Corporation	États-Unis	●
Kubota Corporation	Japon	● ● ●
Lindsay Corporation	États-Unis	● ● ●
Marine Harvest ASA	Norvège	● ● ●
Mueller Water Products, Inc. Class A	États-Unis	● ● ●
Pentair plc	Irlande	● ●
Pool Corporation	États-Unis	● ● ●
Rexnord Corporation	États-Unis	●
Roper Technologies, Inc.	États-Unis	●
Sika AG	Suisse	●
SUEZ SA	France	● ● ●
Toro Company	États-Unis	●
Trimble Inc.	États-Unis	● ●
Watts Water Technologies, Inc. Class A	États-Unis	● ● ●
Wolseley plc	Jersey	●
Xylem Inc.	États-Unis	● ● ●
Services aux collectivités locales		
A. O. Smith Corporation	États-Unis	● ●
American Water Works Company, Inc.	États-Unis	● ● ●
Aqua America, Inc.	États-Unis	● ● ●
Beijing Enterprises Water Group Limited	Bermudes	● ● ●
California Water Service Group	États-Unis	● ● ●
Guangdong Investment Limited	Hong Kong	● ●
Itron, Inc.	États-Unis	● ● ●
Pennon Group Plc	Royaume-Uni	● ● ●
Sekisui Chemical Co., Ltd.	Japon	● ●
Severn Trent Plc	Royaume-Uni	● ● ●
Spirax-Sarco Engineering PLC	Royaume-Uni	● ● ●
United Utilities Group PLC	Royaume-Uni	● ● ●



Emetteur (par secteur)	Pays	Poids des thématiques dans le CA (en %)
Veolia Environnement SA	France	● ● ●
Traitement de l'eau		
Agilent Technologies, Inc.	États-Unis	●
Arcadis NV	Pays-Bas	● ●
Coway Co., Ltd.	Corée du Sud	● ●
Ecolab Inc.	États-Unis	●
Halma p.l.c.	Royaume-Uni	● ●
Horiba , Ltd.	Japon	● ●
Kemira Oyj	Finlande	● ● ●
NORMA Group SE	Allemagne	● ●
PerkinElmer, Inc.	États-Unis	●

Source: BNP Paribas Asset Management (Sur données au 30 septembre 2016)

Part de la thématique environnementale dans le chiffre d'affaire de la société :



MENTION LÉGALE

Le présent document a été rédigé et est publié par BNP Paribas Asset Management S.A.S. (BNPP AM)*, un membre de BNP Paribas Investment Partners (BNPP IP)**. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers (dénommés ci-après les « Instruments financiers ») agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des Instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document, le cas échéant, des Instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du *United States Securities Act* de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les Instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des Instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des Instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document et de consulter les rapports financiers les plus récents des Instruments financiers en question. Le prospectus, le document d'offre ou tout autre document en rapport avec les Instruments financiers sont disponibles auprès de votre correspondant BNPP IP local ou, le cas échéant, des entités de marketing des Instruments financiers.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de BNPP AM au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. BNPP AM n'est nullement obligé de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les Instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les Instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des Instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux Instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les Instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

* BNPP AM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions/parts simplifiées, au capital de 67.373.920 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832. www.bnpparibas-ip.com.

** BNP Paribas Investment Partners est la marque globale des services de gestion d'actifs du groupe BNP Paribas. Les entités de gestion d'actifs faisant partie de BNP Paribas Investment Partners et éventuellement citées dans le présent document le sont uniquement à titre d'information et n'exercent pas nécessairement d'activités dans votre pays. Pour tout complément d'information, veuillez contacter votre Partenaire local agréé.

MSCI ESG Research Inc. © 2015. Tous droits réservés

Bien que les informations des fournisseurs de BNPP IP (les « parties ESG ») obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, aucune des parties ESG ne garantissent la pertinence, l'exactitude et / ou l'intégralité des données incluses. Aucune des parties ESG ne donnent une garantie explicite ou implicite d'aucune sorte, et les parties ESG rejettent expressément toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier. Aucune des parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs, omissions ou interruptions en rapport avec des données qu'il contient. Les parties ESG rejettent toute responsabilité pour dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs ou autres (y compris la perte de profits) même si avisée de la possibilité de tels dommages.

Trucost

Certaines des données utilisées dans ce rapport appartiennent à Trucost. Si toutes les précautions ont été prises pour fournir des données de haute qualité, Trucost décline toute responsabilité pour toute perte (y compris et sans limitation, les pertes directes et indirectes, ainsi que toute perte de profit, de données ou perte économique) causée à toute personne ainsi que tout dommage, coût, réclamation ou dépense découlant de la confiance dans les données Trucost inclus dans le présent rapport (sauf dans la mesure où celles-ci ne peuvent être légalement exclus). ' Trucost ' est le nom commercial de Trucost plc, une société anonyme enregistrée en Angleterre sous le numéro de société 3929223 et dont le siège social est au 22 Chancery Lane, Londres WC2A 1LS, Royaume-Uni.

